



### **Notre délégation :**

**Elisabeth ALLAIN-MORENO**  
**Angelina BLED-PASTORINO**  
**Jean-Marc BOEUF**  
**Gwenola TEMPLE**

FO ne participe pas au CTMen. La CGT lit sa déclaration et quitte la séance.

### **Réponses aux déclarations :**

**Direction d'école :** Les résultats du questionnaire ont été présentés ce mardi 7 janvier, ainsi qu'un calendrier des concertations à venir.

**Canopé :** La situation financière critique de Canopé impose une restructuration. La Dgesco précise que les orientations de cette restructuration ne sont pas arrêtées, il s'agit bien d'un point d'étape. Le Dgesco recevra les représentants des personnels le 27/01.

**Evaluation des établissements :** Il s'agit d'un engagement du Président. Les contours ne sont pas arrêtés. On peut en discuter, recevoir les OS. Si le rapport de Thierry Bossard n'est pas encore diffusé et le sera prochainement, T. Bossard est déjà en lien étroit avec tous les rectorats.

**E3C :** Les projets de textes (1 décret et 2 arrêtés) sur l'indemnité seront présentés prochainement.

**Dysfonctionnements informatiques** (Aria, IDPE, SFT fractionné, indemnité compensatrice CSG des AESH) : seront regardés par la DGRH pour être résolus.

**Suivi des textes : Sur l'indemnité MLDS,** le texte est enfin paru. Le versement est bien rétroactif au 01/09/17. Les collègues concernés et notamment ceux qui n'exercent plus la mission (retraite ou changement de situation) ont intérêt à se manifester auprès leur dernière académie de rattachement, avec des justificatifs.

### **CONTENUS DES TEXTES ET VOTES :**

#### **Projet de décret portant création d'un concours de recrutement à affectation locale en Guyane des professeurs certifiés**

Ce texte important n'a fait l'objet d'aucune concertation avant le mardi 7 janvier, veille du CTMen. Ce sujet avait été abordé par les représentants des personnels lors d'un CTMen en début d'année scolaire. Il avait alors été répondu qu'il ferait l'objet d'échanges lorsque le projet serait plus avancé. Un passage en CTMen le lendemain de la réunion ne saurait garantir une appréciation sereine. Il ne nous semblait pas nécessaire de devoir étudier ce texte en CTMEN dans des délais si courts au risque de le voir unanimement rejeté. Aussi nous avons demandé et obtenu le report de l'étude de ce texte au CTMen du 29 janvier.

#### **Projet de décret relatif à l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche et portant modification du code de l'éducation, du code du sport et du code du patrimoine**

Intervention de MC Laguette (IGESR) [présentation ici](#)

*Fusion des corps et des missions des anciennes IGEN, IGAENR et IGB (décret publié à l'automne)  
Ce texte modifie en conséquence le code de l'Éducation et acte la fusion des services. [texte ici](#)*

**Vote :** pour 4 UNSA ; contre 6 FSU + 1 SNALC ; abstention 1 CFTD

**Projet de décret portant adaptation de diverses dispositions pour faire suite à la création de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche**

*Ce texte modifie les statuts particuliers des professeurs de chaire supérieure, des agrégés et des IEN et IA-IPR en remplaçant les anciennes IG par l'IGESR.*

*[présentation ici](#) ; [texte ici](#)*

**Vote :** pour 4 UNSA ; contre 1 SNALC ; abstention 6 FSU + 1 CFTD

**Projet d'arrêté à la formation professionnelle statutaire des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale et à la formation d'adaptation à l'emploi des personnels détachés dans ce corps**

*DGRH E : [présentation des 2 arrêtés ici](#)*

*L'agenda social a permis de dégager des problématiques communes aux Personnels de Direction et aux Inspecteurs.*

*Orientations :*

- Volonté de professionnaliser
- Clarifier et coordonner les acteurs de la formation
- Développer l'individualisation en fonction des parcours antérieurs, dans un cadre national garantissant la cohérence

*Guide de la formation statutaire élaboré par l'IH2EF*

*Cadre du décret de 2007 formation tout au long de la vie*

*NB : La FSU s'est plainte de ne pas avoir été associée aux groupes de travail alors que syndicat représentatif.*

*[texte per dir](#)*

**Vote :** pour 4 UNSA ; contre 6 FSU + 1 CFTD ; abstention 1 SNALC

**Projet d'arrêté à la formation professionnelle statutaire et à l'affectation des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'éducation nationale stagiaires**

*[texte IA IPR](#)*

*Intervention de Christian Champendal au titre d'expert pour l'Unsa Education*

**Vote :** pour 4 UNSA ; contre 6 FSU + 1 CFTD ; abstention 1 SNALC

**POINTS POUR INFORMATION**

**Point sur le volet jeunesse et sports de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat - calendrier et principes de la réforme** Mme Kerenflec'h (secrétariat général)

*Réforme lancée le 12 juin 2018.*

## **Objectifs :**

- *désenchevêtrer les compétences et les recentrer sur les priorités nationales dont le SNU*
- *Renforcer la continuité éducative*
- *Mettre en œuvre le SNU en bénéficiant des compétences des deux réseaux (JS et académique).*

*Rattachement au 01/06/20 : transfert en bloc à « iso-missions »*

*Actuellement rattachés à la Cohésion sociale, qui va se recentrer sur l'insertion professionnelle.*

*On transfère d'abord les missions puis on regarde si les personnels sont transférés selon les missions qu'ils exercent et leurs aptitudes.*

*Délégation au sein des services académiques*

*Création de missions départementales au sein des DSDEN*

*Conservation de services dédiés et identifiés*

*Préfigureurs académiques nommés au 30/10*

*Correspondants départementaux en train d'être désignés*

*Effectifs arbitrés : 2000 agents qui rejoindront les services déconcentrés, avec une année de transition*

*Champ de la formation-certification à préciser : mission inter-inspection qui rendra ses conclusions fin mars.*

*Les agents ont vocation à suivre leurs missions si elles sont transférées à au moins 50 %. Sinon le poste est reconfiguré.*

*Mme Lévêque, SG : Chantier techniquement assez lourd et complexe. Notre porte est ouverte pour recevoir les syndicats et les fédérations. Protocole d'accompagnement signé pour cohésion sociale, à décliner pour JS. Réunion le 14/01. Souhait d'homogénéité de traitement.*

*Instances de dialogue social : Quelle organisation cible pour les prochaines élections professionnelles ? Instances informelles à mettre en place pendant la période transitoire. A travailler dans les 2 mois à venir.*

*Texte sur les Drajés à présenter en CTMJS, CTMen en mars.*

*Unsa Education : Nous préférons parler d'adossement. Les personnels sont inquiets, ils ne voudraient pas disparaître dans un « tout bureaucratique ». Il faut préserver les spécificités de leurs missions. Nous partageons les préoccupations sur le protocole d'accompagnement et les instances de dialogue social.*

*Article ressource en ligne : [Adossement de Jeunesse et sports à l'Education nationale : le calendrier et les modalités de gouvernance se mettent en place](#)*

## **Point d'information sur Canopé**

*Jean Hubac (Dgesco)*

*Canopé doit devenir le maître d'œuvre du schéma directeur de la formation continue des personnels, c'est une ambition forte du Ministère de montée en puissance.*

*Travail prospectif pour asseoir le rôle de Canopé en termes de formation en ligne. 2 chantiers présentés au CA de Canopé en décembre :*

- *missions recentrées sur la formation continue en ligne des personnels et valorisation des ressources pédagogiques des professeurs*
- *restructurer l'opérateur en repensant son ancrage territorial*

*Missions :*

- *Production de parcours de formation avec une forte dimension numérique éducatif*
- *Maitrise d'oeuvre ressources numériques*
- *Animation plate-forme de ressources péda produites par les enseignants (où les enseignants déposeraient des outils que Canopé validerait)*
- *Renforcement de coopération avec les académies*
- *Animation d'un réseau social professionnel des enseignants*

*Réseau territorial renforcé sur la formation continue pour plus de cohérence et de lisibilité  
Recentrement du réseau avec un transfert des ateliers Canopé aux rectorats à l'issue de phases de concertation en janvier (calendrier en cours de calage, première réunion le 27/01)*

*Unsa Education : La manière de faire ne facilite pas la stabilisation. Les personnels sont excédés, il faut sortir de cette situation. Quelle est la meilleure manière d'exercer ces missions ? Des solutions doivent permettre de conjuguer maintien de l'opérateur et du sens des missions.*

*Dgesco : L'entrée par les missions est bien celle que nous avons choisie. Nous souhaitons préserver la dynamique. Sur la restructuration, nous n'avons pas d'opposition de principe à ce que Canopé soit concerné. Engagement collectif sur l'accompagnement des personnels au cas par cas.*

*Mme Lévêque : Le dossier était déjà préoccupant il y a une dizaine d'années quand on a créé Canopé. Le modèle économique n'est pas soutenable. L'arrêté du 10 décembre 2019 fixant la liste des opérations de restructuration est volontairement très large. L'ensemble de ce dispositif sera applicable si les dispositions prises pour Canopé s'assimilent à des restructurations. Il faudra un arrêté spécifique à Canopé qui n'est pas encore pris.*